

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 31 mars 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (39r, 40v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 31 mars 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49855>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 mars 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Thiaudière, Edmond \(1837-1930\)](#)

Lieu de destination32, rue Serpente, Paris

Description

Résumé Godin informe Thiaudière qu'il publierait volontiers ses articles sur le Salon dans le journal *Le Devoir* s'il faisait ressortir que l'art doit désormais être au service du progrès social, alors que l'art du passé célébrait la guerre et le meurtre. Godin indique à Thiaudière qu'il serait heureux que ses ouvrages fassent partie de la bibliothèque qu'il projette de fonder. Sur l'ouverture du bureau de Paris du *Devoir* : Godin mentionne le cas d'un personne qui n'a pu payer son abonnement alors qu'il était entendu qu'il était possible de le faire toute la journée.

Notes *Le Devoir* publie une série de onze articles sur le « Salon de 1879 » signés Philippe Marsal du 15 juin 1879 au 24 août 1879 (voir En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/167/80/626/0/0>).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Journal du 25 mars 79

Guise le 31 Mars 1779

Messieurs Philadelphie

Un siècle d'ancien
Ce serait avec le plus grand
plaisir que j'y recueillirais vos
articles sur la salut publique pour
que j'y trouvez matière à faire
ressentir que l'art devrait
être dévoué à un élément
de progrès et donner à l'homme
l'objet de faire respecter la vie
humaine en promouvant les
hommes au sentiment des
respect et de l'amour pour
pour les autres et, en outre,
à leur faire aimer stylorai-
fier le travail en faisant
comprendre que le travail
est le véritable moyen de
l'éducation de l'homme sur la
base de l'homme sur la

terre ; que, par conséquent,
vers les travailleurs accou-
plissent une tâche que leur
bonne foi n'hésitera pas à
chercher à denrée facile.

Ceux qui ont délibérément été
mis en opposition avec leur
projet dans lequel l'ar-
me généralement servie
qu'à célébrer la guerre, le
meurtre et toutes les hor-
reurs dont l'humanité
s'est souillée,

Néanmoins ne perdrez pas de
vue ces idées ; je ne doute pas
que ces articles soient
parfaitement placés dans la place
dans le "Dévoué".

Quant aux conditions,
j'accepte dès aujourd'hui le
mobilier que vous me
rendez. Que vous

diquer ; mais à moins si je
ne devrai pas faire plus
quand auront part les
premiers articles.

— Mal doute que j'aurai
avec plaisir mes correspondez
faire partie de la bibliothèque
que vous voullez fonder ;
Mais entendez sans doute
que j'ai à en faire l'ép-
france à cette bibliothèque.

— Les observations que nous
me faites dans notre lettre
concernant notre représenta-
tion au bureau pendant
notre absence, on s'engageait à
nous signaler qu'une person-
ne vient de m'écrire que
s'étant présentée rue de
joute pour payer un
abonnement, on lui avait

réponsez qui elle devait le
présenter de la et devers ;

Or, d'après nos conversations,
les abonnements doivent être
requis tout la journée ; le
concierge se refuserait donc
à recevoir les abonnements.
Veuillez me dire comment
cela peut se faire.

Céghiez je vous prie,
l'assurance de mes mail-
leus sentiments

De
Gorin

Ps. Ci-joint une note de l'admi-
nistration du journal en réponse
à quelques points de notre
dernière lettre.